

Tous orientés vers l'eau!



**Organisme des bassins
versants du Nord-Est du
Bas-Saint-Laurent**

**Plan d'action
2014-2015**

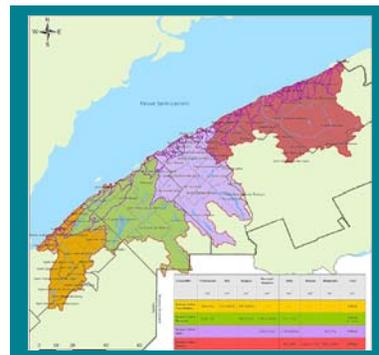


1. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (PDE)

1.1 Les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent

1.1.1 Au nom et la demande des acteurs de l'eau des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, le PDE a été déposé en mars 2014. Il s'agit d'un PDE préliminaire puisqu'un processus d'analyse par l'ensemble des ministères centraux et régionaux s'est amorcé suite à ce dépôt. Ainsi, de façon plus précise il s'agira pour cette année de :

- Intégrer l'ensemble des commentaires et bonifications apportées par le processus d'analyse des différents ministères ;
- Déposer une version finale au MDDELCC;
- Assurer la promotion du PDE;
- Déployer son suivi et sa mise en œuvre à travers des ententes de bassins auprès des acteurs ciblés;
- Assurer une mise à jour annuelle du PDE.



1.2 Bassin versant de la rivière Rimouski

- 1.2.1 Poursuivre la priorisation, la mise en œuvre et le suivi des actions du PDE de la rivière Rimouski;
- 1.2.2 Signer des ententes de bassins avec les partenaires identifiés afin d'optimiser la mise en œuvre du PDE;
- 1.2.3 Publiciser davantage le PDE de la rivière Rimouski en organisant un événement pour la signature des ententes de bassin et en remettant des attestations de reconnaissance à différents partenaires pour des actions réalisées au cours des dernières années.

2. Projets, partenariats et concertation

2.1 Milieu forestier

- 2.1.1 Participer aux travaux de consultations pour la poursuite de la réforme forestière (TGIRT, CRRNT, etc.) en vue d'une foresterie durable pour le maintien de la biodiversité et des écosystèmes, favorisant l'aménagement écosystémique en lien avec la ressource eau;
- 2.1.2 Suite à la priorisation des milieux humides réalisée en partenariat avec l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du BSL, entreprendre des démarches de conservation volontaire des milieux humides prioritaires avec les propriétaires concernés;
- 2.1.3 Fidéliser des intervenants locaux au sujet de milieux humides déjà en conservation volontaire en milieux forestiers sur des lots publics intra-municipaux (TPI) et identifier d'autres milieux humides sur TPI candidats à la conservation volontaire.

2.2 Milieu agricole

- 2.2.1 Poursuite les démarches de sensibilisations et de mobilisation des agriculteurs dans le cadre du Prime-Vert du MAPAQ des bassins versants des rivières Blanche et Centrale dans le but d'améliorer la qualité et prévenir la dégradation du réseau hydrique (biodiversité, qualité et quantité d'eau) de ces bassins versants;
- 2.2.2 Poursuivre les efforts d'aménagement pour la biodiversité dans le bassin versant du ruisseau Levasseur et bonifier l'offre de sites de démonstration dans ce secteur. Acquérir, en partenariat avec l'UQAR, des connaissances sur la dynamique fluviale de ce ruisseau;
- 2.2.3 Participer au projet du club agroenvironnemental Agro Future-Matane de valorisation multiresources du bassin d'alimentation en eau potable de Sainte-Luce;
- 2.2.4 Participer, en collaboration avec le CREBSL et les OBV du BSL, à l'identification, la priorisation et la diffusion d'outils concernant les milieux d'intérêt pour la biodiversité en territoire agricole.

2.3 Milieu municipal

- 2.3.1 Favoriser l'arrimage entre les schémas d'aménagement et de développement (SAD) des MRC et le PDE des bassins versants du Nord-Est du BSL;
- 2.3.2 Sensibiliser, accompagner et soutenir les municipalités dans l'approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, notamment pour la protection des lacs en villégiature;
- 2.3.3 Développer des outils d'information et de sensibilisation à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant pour les municipalités;
- 2.3.4 Former les intervenants de la voirie municipale à la gestion écologique des fossés routiers;
- 2.3.5 Assurer la mise en valeur et la cohabitation durable des activités nautiques du bassin versant de la rivière Mitis;
- 2.3.6 Développer des partenariats avec les MRC afin de soutenir les dossiers de gestion des cours (identification des milieux humides, identification des espèces fauniques et floristiques à statut précaire, suivi des dossiers castor en milieu privé, etc.);
- 2.3.6 Participer au comité de suivi du lieu d'enfouissement technique (LET) et suivre le dossier du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de la ville de Rimouski.

2.3 Milieu associé à la villégiature, aux lacs et à la récréation

- 2.3.1 Poursuivre, en collaboration avec le ROBVO et le MDDELCC, la participation à l'Opération Bleu-Vert, un programme de soutien pour les lacs touchés par des floraisons de cyanobactéries qui regroupe trois champs d'interventions prioritaires soit la sensibilisation/éducation, le développement des connaissances/surveillance et le soutien à l'action;
- 2.3.2 Développer, en collaboration avec les autres OBV du Bas-Saint-Laurent, une campagne de distribution d'arbustes riverains à prix modique pour le reboisement des bandes riveraines des lacs et cours d'eau de la zone;
- 2.3.3 Poursuivre la caractérisation des principaux lacs de villégiature de la zone et l'accompagnement des riverains pour l'amélioration de la qualité des plans d'eau;
- 2.3.4 Promouvoir la conservation volontaire des lacs de villégiature de la zone;



2.3.5 Poursuivre le soutien aux associations environnementales de lacs, entre autres pour leur mise sur pied, les activités de sensibilisation et de concertation et la participation au réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), en collaboration avec le MDDELCC;



2.3.6 Poursuivre les démarches pour mettre en valeur le corridor de la rivière Rimouski;

2.3.7 Poursuivre la concertation pour la protection et la mise en valeur du site de la chute Neigette;

2.3.8 Poursuivre le processus de mise en valeur de la rivière Neigette via la création d'un sentier pédestre;

2.3.9 Poursuivre le processus de mise en valeur de la rivière Neigette via la création d'un circuit canotable;

2.3.10 Participer au comité d'expert du projet pilote de restauration du lac à l'Anguille;

2.3.11 Poursuivre la concertation en vue de la création du Parc Régional de la rivière Mitis.

2.5 Milieu de l'éducation et de la recherche

2.5.1 Promouvoir et soutenir le programme Écol'Eau via un programme d'aide financière et un système de commandite afin d'assurer la sensibilisation des citoyens dès leur jeune âge dans les écoles du territoire;



2.5.2 Participer au projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) de la zone du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, piloté par l'UQAR;

2.5.3 Participer à l'intégration du concept de l'espace de liberté pour les rivières Matane et Neigette (MRC de La Mitis) (UQAR, UQAM et U. Concordia);

2.5.4 Participer au suivi de l'algue *didymo* sur les principales rivières à saumon de la zone du Nord-Est du BSL.

2.6 Milieu environnemental et faunique

2.6.1 Poursuivre le suivi de qualité de l'eau des rivières de la zone du Nord-Est du BSL qui sont inscrites au « Réseau-rivières » du MDDELCC (Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane);



2.6.2 Poursuivre l'acquisition de connaissance et le suivi de qualité d'eau des cours d'eau de la zone du Nord-Est du BSL (rivière Rouge, tributaire de la rivière Neigette dans la MRC de La Mitis);

2.6.3 Poursuivre la recherche de solution en vue de la cohabitation durable avec le castor sur les terres publiques du Bas-Saint-Laurent.

3. COMMUNICATIONS

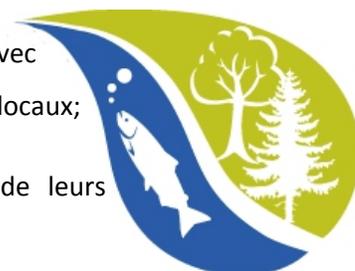
- Assurer une vaste diffusion de l'information et de la sensibilisation en ce qui a trait à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant;
- Promouvoir la mise en œuvre du PDE et l'implication des acteurs associés aux actions réalisées du PDE des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent;
- Maintenir à jour et alimenter régulièrement le site internet afin d'offrir un outil de consultation et d'information dynamique et stimulant;
- Alimenter régulièrement les médias sociaux afin d'assurer la visibilité de l'organisme auprès du grand public;
- Assurer une visibilité constante des activités de la corporation au niveau local et régional;
- Réaliser et installer, sur l'ensemble du territoire, des panneaux de sensibilisation décrivant la gestion intégrée de l'eau par bassin versant;
- Offrir des outils interactifs, via le site web, pour accompagner les partenaires, notamment les enseignants des écoles qui participent au programme Écol'Eau.



4. GESTION DE LA CORPORATION

4.1 Administration

- 4.1.1 Planifier, élaborer et superviser la mise en œuvre du programme d'acquisition et de gestion de l'information ainsi que développer des outils de gestion pour la corporation;
- 4.1.2 Développer et soutenir le partenariat et la concertation avec et entre les intervenants nationaux, régionaux et surtout locaux;
- 4.1.3 Informer les acteurs du milieu et assurer un suivi de leurs demandes d'information et de collaboration;
- 4.1.4 Préparer des demandes de financement favorisant le partenariat avec les intervenants du milieu ainsi que la mise en œuvre des PDE de la rivière Rimouski et de la zone;
- 4.1.5 Gérer sainement les budgets corporatifs et de projets;
- 4.1.6 Engager, former et superviser le personnel afin d'offrir des services adéquats aux membres;
- 4.1.7 Planifier et superviser l'acquisition et la gestion des locaux et des équipements;
- 4.1.8 Maintenir un système de veille à la continuité et à la cohérence de l'ensemble des activités de la corporation;
- 4.1.9 Répondre aux exigences prévues au protocole d'entente avec le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques (MDDELCC).



4.2 Vie démocratique

- 4.2.1 Organiser annuellement au moins quatre (4) rencontres du conseil d'administration (CA), une assemblée générale annuelle (AGA) dans les 3 mois après la fin de l'année financière (se terminant le 31 mars de chaque année) et des réunions du comité exécutif (CE) au besoin;
- 4.2.2 Assurer la coordination et organiser annuellement deux ou trois rencontres des comités locaux de l'eau dans chacun des quatre (4) secteurs (rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane).

5. AUTRES DOSSIERS

- Poursuivre, principalement en partenariat avec les MRC, l'exploration et l'étude de la viabilité de maintenir ou d'offrir d'autres points de services (bureaux satellites) sur le territoire d'action de l'OBV du Nord-Est du BSL;
- Développer avec les MRC côtières et le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire au déploiement concerté de la table de concertation régionale (TCR) des l'Estuaire-maritime;
- Participer à la réalisation d'une entente régionale sur l'eau, en concertation avec la CRÉBSL, le CREBSL, les MRC et les OBV du Bas-Saint-Laurent;
- Accentuer le partenariat et le partage d'expertise avec les autres OBV du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, et développer des produits et services exportables;
- Offrir aux partenaires et aux acteurs de l'eau une expertise technique et professionnelle en matière de gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

